



Partenaire technique :

PAYS DE VAUCLUSE



UNION APARE - CME - CRIE DES PAYS DE VAUCLUSE

25 bd Paul Pons - 84 800 l'Isle sur la Sorgue
Tel. 04 90 85 51 15 - contact@apare-cme.eu

www.apare-cme.eu

Partenaires financiers :



Réalisation de la maquette : newsteam - elisecrea@stfr - ne pas jeter sur la voie publique



POUR ALLER PLUS LOIN...

Cette balade vous invite à suivre les traces du canal de Carpentras sur les routes et les chemins de Pernes-les-Fontaines. Vous découvrirez le lien privilégié entre les Perriots et le canal à travers son histoire, son patrimoine et ses pratiques, mais aussi l'évolution de ses paysages au fil du temps.

PERNES-LES-FONTAINES, BERCEAU HISTORIQUE DU CANAL DE CARPENTRAS

SUR LES CHEMINS DU CANAL DE CARPENTRAS

PERNES-LES-FONTAINES, BERCEAU HISTORIQUE DU CANAL DE CARPENTRAS



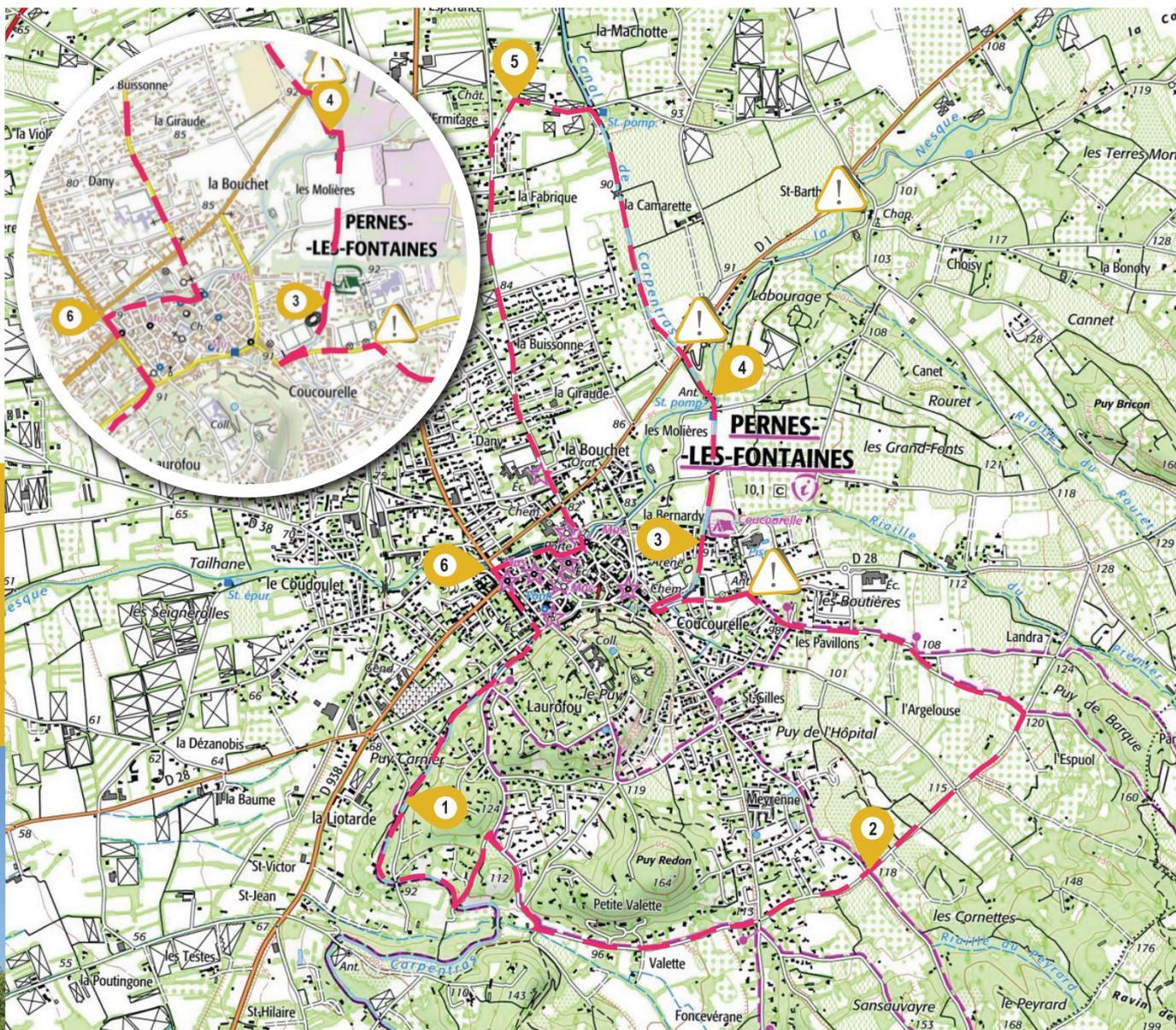
PARCOURS CYCLISTE À PERNES-LES-FONTAINES

DISTANCE parcourue ▶ 11 km

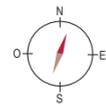
TEMPS du parcours ▶ 1 h 15



PERNES-LES-FONTAINES, BERCEAU HISTORIQUE DU CANAL DE CARPENTRAS



Échelle 0 500 m



Légende

- Parcours
- Arrêt
- Route fréquentée, soyez prudent
- Cours d'eau
- Vélo route via Venaissia
- Maison, bâtiment
- Bâtiment agricole
- Chemin carrossable
- Chemin
- Route goudronnée

CONSEILS

- Apporter une bouteille d'eau
- Porter des vêtements clairs ou des gilets rétro-réfléchissants

À PRÉVOIR

- Porter un casque
- Penser à prendre une pompe et des rustines

RÈGLES À RESPECTER

Respecter les priorités du code de la route et être prudent sur les tronçons sans piste cyclable.

Veiller à circuler sur les chemins et routes indiqués sur le plan, ils sont ouverts au public. De nombreux ouvrages (siphons, vannes...) ainsi qu'un fort courant justifient une vigilance particulière le long des berges du canal de Carpentras.

Attention aux itinéraires empruntant des routes fréquentées par les voitures et aux croisements entre la piste cyclable et une route.

Respectez le travail des personnes qui entretiennent les canaux et le travail des agriculteurs : ne vous servez pas dans les champs ou sur les bords de chemin, ne jetez rien dans le canal.

VOTRE SÉCURITÉ EST SOUS VOTRE ENTIÈRE RESPONSABILITÉ, L'UNION APARE - CME DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX INCIDENTS ENCOURUS LORS DES BALADES.

PAS À PAS...

DÉPART : Parking l'Iero - Avenue Saint-Martin, Pernes-les-Fontaines

ARRÊT N°1 ▶ LES DEUX RYTHMES DU CANAL

Au fond du Parking l'Iero, rejoindre le canal par le passage Marcel Pagnol. Le suivre sur son côté droit sur 800 m, jusqu'à l'aménagement métallique appelé «dégrilleur» (ne pas monter sur le dégrilleur).

ARRÊT N°2 ▶ TOUJOURS PLUS LOIN, TOUJOURS PLUS HAUT...

Poursuivre sur le côté droit du canal sur 700 m. Au 3^{ème} pont, traverser le canal pour monter la colline par le chemin de l'Ermitage. Au croisement, tourner à droite sur le chemin de l'Aurofou qui redescend. En bas du bassin de rétention des eaux pluviales, au croisement avec le chemin Valette, continuer tout droit. Prendre à gauche sur le chemin des Traversiers et le suivre sur 1,3 km. Au carrefour avec le chemin du Peyrard, vous pourrez observer une borne d'irrigation sous pression en haut sur votre droite.

ARRÊT N°3 ▶ QUAND ON UTILISAIT LE CANAL COMME RESSOURCE

Poursuivre sur le chemin des Traversiers sur 900 m. Au carrefour avec le chemin Puy de Barque, prendre à gauche et suivre le chemin Puy de Barque puis toujours tout droit sur le chemin de Landra sur 1 km 200. Au stop, tourner à gauche sur l'avenue René Char. Environ 20 m avant le rond-point, traverser le parking sur votre droite pour rejoindre le canal. Le suivre en rive droite.

ARRÊT N°4 ▶ LE CARREFOUR DES EAUX

Après environ 700 m, au pont de l'avenue de Coucourelle, traverser le canal et poursuivre le canal en rive gauche sur environ 600 m. Au croisement avec le chemin de Canet, repasser en rive droite du canal jusqu'au pont au dessus de la rivière Nesque.

ARRÊT N°5 ▶ VERS UNE CONSTANTE ÉVOLUTION

Descendre de vélo et traverser avec prudence le pont des «Arcades». Poursuivre le long du canal. Traverser avec prudence la route de Mazan, et continuer sur la rive gauche du canal sur 1 km. Quitter le canal et tourner à gauche sur le chemin de la Camarette. Au stop, tourner à gauche sur le chemin des Boujures. Au prochain stop, continuer sur la gauche sur la petite route de Carpentras.

ARRÊT N°6 ▶ UN MONUMENT À L'EFFIGIE DU FONDATEUR DU CANAL DE CARPENTRAS

Poursuivre sur la petite route de Carpentras puis l'avenue de la Croix Couverte sur 1,5 km. À l'intersection avec le cours Frizet et le cours Ledru Rollin, poursuivre en face sur la rue Porte Notre Dame. Après le pont qui enjambe la Nesque et la porte Notre Dame, contourner par la droite les halles couvertes et poursuivre sur le quai de Verdun sur les bords de la Nesque. Au croisement avec l'avenue Jean Jaurès, prendre à droite sur 50 m, au rond point, rendez-vous sur la gauche, devant le monument en l'honneur de Louis Giraud.

Retour Parking :

Revenir sur ses pas en retraversant la Nesque et remonter l'avenue Jean Jaures sur 350 m. Au carrefour avec l'avenue Saint-Martin prendre à droite et rejoindre le parking de l'Iero, votre point de départ.



Le CPIE des Pays de Vaucluse remercie chaleureusement l'ASA (Association Syndicale Autorisée) du canal de Carpentras et particulièrement Mélanie RICHARD, Chargée de mission, ainsi que Lilian DOMAIN, Responsable du réseau gravitaire et Max FLIGEAT, Garde du canal, pour leur accompagnement sur le terrain et leurs soutiens tout au long de la réalisation de ce projet.

ARRÊT N°1 LES DEUX RYTHMES DU CANAL



L'entretien mécanique du canal - © ASA du Canal de Carpentras La sécurisation du canal principal - © ASA du Canal de Carpentras

L'eau du canal circule dans deux réseaux : le gravitaire et le sous pression. La saison d'irrigation commence au début du mois de mars jusqu'en octobre. L'ASA (Association Syndicale Autorisée) du canal de Carpentras doit alors garantir aux adhérents le bon écoulement de l'eau et veiller à sa bonne répartition sur les différents réseaux.

Pour cela, le garde du canal entretient les vannes et les ouvrages d'art, enlève du canal « les embâcles » et s'occupe de l'entretien de la végétation (terrestre et aquatique). L'entretien courant du réseau sous pression est centré sur le bon fonctionnement des différents ouvrages hydrauliques : les bornes d'irrigation, les stations de pompage, et veille à la bonne gestion du maillage souterrain.

Après la saison estivale, le canal principal ainsi que le réseau secondaire et les filioles sont vidés. Le canal entre en période dite « de chômage » de décembre à mi-février. Cette période est indispensable et incontournable pour que les agents techniques effectuent l'ensemble des travaux de réhabilitation et d'entretien nécessaires.

LE DÉGRILLEUR

Cet ouvrage est mis en place afin de limiter l'accumulation des déchets au niveau du siphon situé à proximité du centre-ville et ainsi assurer le bon écoulement de l'eau. Il est constitué de garde-corps et de volets manipulables empêchant la circulation d'objets volumineux dans le canal. Ces déchets proviennent essentiellement de comportements inciviques et de natures anthropiques, qui sont à l'origine des nuisances significatives relevées auprès des riverains.



Le dégrilleur - © ASA du Canal de Carpentras

ZOOM SUR

ARRÊT N°2 TOUJOURS PLUS LOIN, TOUJOURS PLUS HAUT...

Vous traversez le début du territoire dit « des Côteaux de la Nesque » dont l'extension et la modernisation du canal ont été entreprises dès 1975.

Dès les années 70-80, les gestionnaires du canal se lancent dans une période « d'extension » du réseau sous pression. Les progrès technologiques en matière d'irrigation offrent désormais la possibilité d'alimenter les terres situées en surplomb du canal. De nouveaux territoires, pour la plupart en pénurie, ont donc pu bénéficier d'un accès à l'eau via le canal de Carpentras.

Deux principaux territoires sont desservis : les Côteaux de la Nesque (sur les communes de Pernes-les-Fontaines, Saint Didier, Mazan, Malemort du Comtat et Venasque) et les Terrasses du Ventoux dont le territoire s'étend de Carpentras jusqu'à la commune de Bedoin et le hameau de Sainte-Colombe.



Bassin de stockage de Sainte-Colombe pour l'irrigation sous pression

QUELQUES CHIFFRES

LA PLUS GRANDE ASA D'IRRIGATION DE FRANCE



157

MILLIONS DE M³ DE DROIT D'EAU EN DURANCE



12 000

HECTARES DE PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS



39

COMMUNES

ARRÊT N°3 QUAND ON UTILISAIT LE CANAL COMME RESSOURCE



Les cèbisses et les paillassons © Extrait « paysans et paysages de l'arc comtadin »

Les cannes de Provence (*Arundo donax*) poussant spontanément sur les berges du canal, étaient coupées, séchées et mises en adjudication par les gestionnaires des canaux. Au cours des longues veillées, on les tressait pour fabriquer « des cèbisses », ces haies brise-vent qui protègent les cultures contre le mistral. On fabriquait également « des paillassons » avec les roseaux (*Phragmites australis*). Les agriculteurs installaient des rangées de petites haies de 40 à 50 cm de haut pour abriter les plans du vent mais aussi créer un microclimat et limiter le gel.

Quant au limon ou « lime » (dépôt de particules fines de boue aux propriétés fertilisantes) prisé des agriculteurs, il était curé dans les courbes du canal puis déposé sur les berges. Après deux ans, lorsque la matière était devenue plus malléable, les paysans récupéraient le limon pour amender leurs terres agricoles et faire des semis.



Un canonnier et la vanne de décharge sur le Plumen

ARRÊT N°4 LE CARREFOUR DES EAUX



Le pont-aqueduc des Arcades

Vous vous trouvez sur un site appelé par les pernois « les Arcades ». Ce pont-aqueduc permet au canal de Carpentras d'enjamber la Nesque.

Lors des épisodes pluvieux intenses, les gestionnaires des canaux ouvrent la vanne dite « de décharge » permettant de libérer rapidement l'eau du canal dans la Nesque pour que le surplus d'eau soit évacué par surverse dans le cours d'eau.

En période d'étiage, la seconde vanne dite « de régulation » permet de maintenir le débit minimum de la Nesque à la demande communale.



POINT REMARQUABLE

UN ANCIEN DÉVERSOIR. En regardant vers l'aval du pont, vous pourrez apercevoir un ancien déversoir datant des années 1960 qui évacue l'excès d'eau du canal dans la Nesque. Il s'est effondré, et certaines pierres sont encore présentes dans le lit de la rivière.

Un nouveau déversoir a depuis été construit en rive droite.



Déversement de l'eau du canal de Carpentras dans la Nesque pour la régulation de son débit - © ASA Canal de Carpentras

ARRÊT N°5 VERS UNE CONSTANTE ÉVOLUTION



Photo aérienne 1950-1965



Photo aérienne de nos jours (2019)

© IGN CRIGE-PACA

Le territoire de notre région est, depuis plusieurs années, en constante évolution, notamment avec l'urbanisation qui ne cesse de progresser.

Vous vous trouvez sur une zone caractérisée en 1813 par son aridité, « un terrain de garrigue où l'on produit une grande quantité de thym, qui fournissait d'excellents champignons et offraient aux brebis un merveilleux pâturage ».

L'arrivée du canal va totalement bouleverser le parcellaire. En amont du canal, les terres étaient souvent plantées de chênes pour les truffes et de vignes. En aval du canal, les propriétaires implantaient des prairies irriguées et développaient le maraîchage. Actuellement, le paysage se transforme, avec le développement des espaces bâtis sur le territoire. Le canal de Carpentras dessert de plus en plus de parcelles dont les propriétaires ne sont plus des agriculteurs mais des particuliers.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les agriculteurs représentaient autrefois l'intégralité des adhérents. Ils ne sont plus que 11 % en 2019. Ils demeurent cependant les plus importants propriétaires fonciers, les plus gros consommateurs d'eau et les principaux contributeurs au financement de l'ASA.

QUELQUES CHIFFRES

L'ASA DU CANAL DE CARPENTRAS C'EST :



1

ASA



15 000

ADHÉRENTS



35

EMPLOYÉS



34

SYNDICS

ARRÊT N°6 UN MONUMENT À L'EFFIGIE DU FONDATEUR DU CANAL DE CARPENTRAS

Vous vous trouvez devant le monument érigé à l'effigie de Louis Giraud, considéré comme le « père » et fondateur du canal de Carpentras.

Ce mémorial présent devant vous a été réalisé en pierre et en bronze par le sculpteur Marius Sains et a été inauguré le 20 septembre 1925. Il représente Louis Giraud assis au sommet d'un piédestal ainsi qu'un paysage vauclusien surplombé d'un aqueduc, devant lequel une paysanne comtadine porte son panier de fruits.

Louis Giraud, pernois, notaire, maire de Pernes-les-Fontaines et conseiller général, reprend et se passionne pour ce projet vieux de plusieurs siècles : irriguer les terres sèches du Comtat Venaissin grâce à l'eau de la Durance. Sa persévérance sera récompensée par l'empereur Napoléon III en personne, qui lui remet, le 8 septembre 1860, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur.



Portrait de Louis Giraud - © document d'archive M. Casamance



Mémorial à Pernes les Fontaines, pour Louis Giraud, créateur du canal de Carpentras - © Vi. Cult.



LE SAVIEZ-VOUS ?

INAUGURATION DU CANAL DE CARPENTRAS

Après de très nombreuses péripéties qui accompagnèrent la construction et le financement du canal, c'est l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, qui vint inaugurer en personne, le 12 juillet 1857, à l'aqueduc de Galas situé entre Pernes-les-Fontaines et Fontaine-de-Vaucluse.



Inauguration du canal de Carpentras par l'impératrice Eugénie de Montijo - © Revue L'illustration

Contactez le CPIE pour vous procurer le livre « Paysages des Canaux : Génie de l'eau, génie des hommes en 7 balades »